



« Un canton, votre regard »

Le Conseil d'Etat lance une grande enquête d'opinion sur www.ne.ch

La chancellerie d'Etat communique :

Dès aujourd'hui, les habitantes et habitants du canton de Neuchâtel sont invités à participer à l'enquête d'opinion lancée par le Conseil d'Etat : « Un canton, votre regard ». Cette enquête, une première pour les autorités cantonales, invite chacune et chacun à s'exprimer, à faire partager son regard sur notre canton, aujourd'hui et demain.

Une démarche innovante

Cette démarche innovante permettra de toucher le plus grand nombre d'internautes de façon rapide et économique, grâce au taux d'utilisation très élevé du site Internet cantonal, qui enregistre en moyenne quelque 5.000 visites par jour.

En quelques minutes, chacun pourra donner son opinion sur les principaux thèmes qui intéressent notre vie quotidienne, allant de la Santé aux Transports, en passant par l'Enseignement et les Activités culturelles.

L'enquête porte ainsi sur une quarantaine de questions, avec la possibilité d'ajouter des commentaires personnels sur les principales rubriques. Elle sera en ligne durant un mois environ.

La méthodologie d'enquête a été mise au point par une société d'études spécialisée qui garantit la confidentialité des réponses et qui veillera à la représentativité statistique des opinions recueillies.

Chaque répondant sera invité à s'identifier afin de participer à un tirage au sort permettant de gagner dix abonnements mensuels « Onde verte ».

Les résultats recueillis donneront lieu à une communication publique d'ici la fin de l'année.

Volonté du Conseil d'Etat d'être à l'écoute

A travers cette démarche, le Conseil d'Etat témoigne de sa volonté d'écoute des Neuchâteloises et Neuchâtelois, ainsi qu'il l'a notamment déjà fait lors de rencontres avec la population menées dans les districts en 2006 et cette année.

De nombreuses réformes ont été engagées durant cette législature et des projets importants pour l'avenir du canton ont été menés à bien ou sont en cours de réalisation. Avec cette enquête, le Conseil d'Etat souhaite ainsi mesurer la perception que la population neuchâteloise a de ces différents enjeux.

Toutefois, à la veille de présenter le budget 2009 de l'Etat, le gouvernement cantonal réaffirme sa détermination de poursuivre sa politique de réforme de l'Etat et d'assainissement des finances cantonales. Ce sondage ne remet donc nullement en cause cette volonté. Mais le Conseil d'Etat est convaincu qu'il sera un précieux outil pour l'aider à encore mieux conduire et à expliquer son action.

- **Accès au sondage en ligne sur www.ne.ch, page d'accueil**

Pour de plus amples renseignements :

Roland Debély, président du Conseil d'Etat, tél. 032 889 61 00.

Neuchâtel, le 22 septembre 2008